

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2017-019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 22 FÉVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-deux du mois de février à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de SAINT-LOUP-LAMAIÉ sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

21 présents + 4 pouvoirs :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacky METAY, Jacques METREAU, Jacky PRINCAY, Maryse CHARRIER, Lucette ROCHER, Huguette ROUSSEAU
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST,
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY,
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin: Monique NOLOT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnère: Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD,

4 pouvoirs :

- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jean-Marie COLIN a donné pouvoir à Jacques METREAU
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Micheline REAU

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Jean-Marie COLIN, Maryse BARIGAULT, Viviane CHABAUTY, Claire SAINCOURT

Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mardi 14 février 2017

**COMPTABILITE FINANCES FISCALITE
ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET**

- Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire autorise M. le Président à engager, liquider et mandater, sur l'ensemble des budgets de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet et jusqu'au vote des budgets primitifs 2017, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets 2016, dans les conditions et limites prévues à l'article L.1612-1 du CGCT et selon le tableau défini ci-dessous.

BUDGET	OPERATION OU ARTICLE	CREDITS OUVERTS EN 2016 (€)	25 % MAXI AUTORISES	CREDITS AUTORISES AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS hors RAR	AFFECTATION	
BUDGET PRINCIPAL	2031	5 000.00	1 250.00	1 250.00	Frais étude	
	Total chapitre 20 :			1 250 .00		
	2111	5 500.00	1 375.00	1 375.00	Terrains	
	2152	50 000.00	12 500.00	12 500.00	travaux voirie zones	
	218	14 000.00	3 500.00	3 500.00	matériel informatique et bureau	
	21318	15 000.00	3 750.00	3 750.00	travaux sur bâtiments	
	Total chapitre 21 :			21 125.00		
	OP 12	1 179 986.20	294 996.55	294 996.55	salle A Bordage	
	OP 14	61 671.34	15 417.83	15 417.83	travaux M F R	
	OP 15	2 214 683.33	553 670.83	553 670.83	gendarmerie	
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	215	50 000.00	12 500.00	12 500.00	réseaux d'assainissement	
	218	63 000 .00	15 750.00	15 750.00	Matériel informatique et bureau	
	Total chapitre 21 :			28 250.00		
	OP 12	517 162.00	129 290.50	129 290.50	travaux STEP Louin	
	OP 13	75 000.00	18 750.00	18 750.00	études	
	OP 18	559 417.58	139 854.39	139 854.39	travaux Repéroux	
GESTIONS DES DECHETS	21	37 000.00	9 250.00	9 250.00	matériel installations outillages	

AR-Préfecture

079-200041416-20170222-D2017019-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-03-2017

Publication le : 07-03-2017

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOLLILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAULTAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades BP 60002
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 84 93 48